

*3re en main.* A la verité ces Ministres ne s'attendoient point à une pareille recherche, puis qu'ils n'avoient rien fait que conformément aux loix de l'Etat, & aux prérogatives Royales.

*Projet d'Ac-  
te pour pro-  
longer le ser-  
me de la  
Scéance du  
Parlement  
d'aujourd'hui.*

VII. On travaille à un autre Acte qui fait beaucoup de bruit, & qui est de plus de consequence que celui dont on vient de parler. Il a pour but de revoquer l'Acte Parlementaire qui fut fait sous le Regne de Guillaume III. qui rendit les Parlemens d'Angleterre Triennaires. On veut aujourd'hui leur donner une durée de sept ans; on parle aussi d'augmenter le nombre des Pairs d'Ecosse qui ont droit de Scéance au Parlemens; mais on veut qu'ils soient à la nomination du Roi, en abrogeant leur élection, telle qu'elle fut réglée par le Traité d'Union; qu'il soit même permis au Roi de les rendre perpetuels & hereditaires suivant son bon plaisir. Ces matieres délicates ont déjà produit diverses contestations dans les deux Chambres. On parlera le mois prochain plus pertinemment de cette affaire, & des raisons alleguées pour & contre, pour soutenir ou rejeter cet Acte: car la chose est encore indécise lors que j'acheve cet Article.

## A R T I C L E V I I .

*Qui contient ce qui s'est passé de considerable en HOLLANDE & aux PAIS BAS depuis le mois dernier.*

I. **D**Ans un des précédens Journaux \*, on a vû que dans le territoire de Blesi-

\* Voyez Mars page 162.